

LES VIANDES EN FRANCE

L'établissement de la ligne française de MM. Bossières et frère, a permis l'exportation et l'importation d'un grand nombre de produits, dont l'échange ne pouvait avoir lieu avant la création de cette ligne. Aussi ne devons-nous négliger aucun renseignement, aucune statistique pouvant nous éclairer sur l'état des deux marchés, et la possibilité du développement des transactions.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont récemment demandé des renseignements concernant le prix des viandes, gibiers, etc. sur la place de Paris.

En attendant que nous pouvions les satisfaire complètement, nous nous empressons de publier les chiffres suivants :

Il résulte d'un rapport publié par la préfecture de la Seine que la consommation moyenne annuelle de la viande a diminué depuis cinq ans d'environ 9 lbs par habitant.

Par suite, les prix n'ont pas cessé de décroître. De 1885 à 1886, la baisse a été de 4/5 de centin par lb. de bœuf ou de vache, de 1/10 de centin pour le veau et de 3/5 de c. pour le mouton. Seul, le prix du porc s'est relevé de 3/5 de c.

Le bœuf a été vendu en 1886, à la Villette, au prix moyen de 134 c. la lb la vache 124 c. la lb le taureau, 11c., le veau, 164; le mouton, 144; le porc 13c.

Les arrivages de bestiaux sur le marché de la Villette ont atteint, en 1886, les chiffres suivants :

Bœufs et vaches...	291,443 têtes
Taureaux.....	13,999 —
Veaux.....	120,165 —
Moutons.....	2,043,471 —
Porcs.....	336,453 —

Les apports de gibiers, de volailles et d'œufs ont notablement diminué. Les halles de Paris ont reçu 20,820,000 kilos de volailles et gibiers en 1886, au lieu de 22,151,000 kilos, moyenne des cinq années précédentes.

Les trois quarts du gibier qui approvisionne le marché de Paris viennent de l'étranger : les lièvres y sont expédiés dans la proportion de 96 pour cent; les chevreuils dans la proportion de 82 pour cent. Pour les caillies, les faisans et les perdreaux de provenance étrangère, les rapports sont de 91,92 et 90 pour cent.

On estime que les scieries d'Ottawa et de Hull ont débité pendant la dernière saison 360,000,000 de pieds de bois de sciage, soit environ 10 p. c. de moins que l'année dernière.

LES PIGEONS VOYAGEURS ET L'INDUSTRIE

On s'imagine généralement que le sport colombophile n'a qu'un but militaire et patriotique. Si les services qu'il est appelé à nous rendre en temps de guerre sont, en effet, son objet principal et sa première raison d'être, il ne faut pas croire cependant que là se borne son utilité.

Les pigeons messagers sont appelés à jouer un rôle important dans maintes circonstances ordinaires de la vie. Leur emploi est tout indiqué dans le commerce et l'industrie, où ils peuvent remplacer le télégraphe et le téléphone,

là où l'installation de l'un et l'autre serait trop difficile et trop coûteuse.

Nombre d'usines, de fabriques, d'établissements de production de toute nature sont fort éloignés des grands centres, avec lesquels il ne serait possible de les relier qu'aux prix de dépenses exagérées. En faisant usage de pigeons voyageurs, les propriétaires de ces établissements peuvent établir des communications rapides et économiques avec les villes importantes, y créer des comptoirs et des dépôts sans se préoccuper de la distance qui les en sépare; grâce aux messagers ailés, la transmission d'une commande à l'usine ou à la fabrique n'exigera pas plus de temps que s'ils avaient à leur disposition le télégraphe ou le téléphone.

Nous relexons dans une feuille horticole allemande un exemple instructif de l'emploi que l'on peut faire, dans l'industrie, des pigeons voyageurs.

Un jardinier bien connu de Hietzing, M. Heibrenk, dont l'établissement est situé à une assez grande distance de Vienne, où il a établi un dépôt de fleurs, se tient en communication constante avec ce dépôt, à l'aide de pigeons. Chaque matin, un de ses ouvriers porte de Hietzing à la ville un panier de ces volatiles. Dès qu'il arrive une commande, un des messagers est lâché et, dans l'espace de quelques minutes, ladite commande est parvenue à destination. L'arrivée des pigeons au colombier est signalée par une sonnerie électrique.

Cette façon de communiquer à longue distance est presque aussi rapide que le téléphone, et beaucoup plus simple et plus commode que le télégraphe.

On le voit, le sport colombophile est susceptible d'applications très diverses, et il est appelé à rendre de précieux services à l'industrie.

C'est pourquoi il serait grand temps qu'on se décidât à protéger les pigeons voyageurs autrement que par des circulaires.

E. Livons.

On a fait courir le bruit que le Pacifique Canadien avait l'intention de diminuer le nombre de ses trains rapides entre Montréal et Québec. Une dépêche de Québec affirme que ce bruit est sans aucun fondement.

CONVENTION COMMERCIALE ET MARITIME

ENTRE LE SALVADOR, LA GRANDE-BRETAGNE ET SES COLONIES

Le traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu le 24 octobre 1862 entre les deux puissances, est prorogé pour 20 ans à dater du 8 juillet 1887.

Dans le délai de deux années les colonies des Indes orientales, du Canada, de Terre-Neuve, du Cap, de Nouvelle-Galles du Sud, de Nouvelle-Zélande, de Queensland, d'Australie méridionale, de Tasmanie, de Victoria, de Natal d'Australie occidentale ont le droit de se soustraire à l'application de ce traité en adressant une déclaration dans ce sens au représentant du Salvador.

La convention est applicable de plein droit à toutes les autres colonies.

M. Eugène Malo, qui continue seul les affaires de la maison Malo et Thomas, au coin des rues Vitré et des Allemands, s'est rendu acquéreur des plus beaux lots de bois franc à la vente des MM. H. Bulmer, fils & Cie.

M. A. R. Cintrat, de la maison Cintrat & McNeil est parti cette semaine pour l'Europe où il va choisir des marbres de couleur pour devants de cheminée. Il y a en Europe des marbres de 70 à 75 couleurs et teintes différentes et les dessins de cheminée sont admirablement beaux.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LIQUIDATIONS

Caen.—Adelbert Dufresne, magasin général, a fait cession de ses biens.

Montréal.—Le stock de Louis Chamette, écuries de louage, doit être vendu par huissier, le 22 courant.

L'actif de la faillite de James Dalrymple, a été vendu aux enchères le 15 courant.

Elliott, Fox & Cie, hôteliers ont fait cession de leurs biens.

Aldérie Maillé, épicière, est en faillite. On annonce la vente par huissier de son stock pour le 21 courant.

St Michel & fils, épiciers, ont fait cession de leurs biens; passif environ \$4,500.

Frank Sauvé, restaurateur, a convoqué ses créanciers à se réunir chez lui le 15 du courant.

A. H. Weston, épicière, dont nous avons noté la position précaire, la semaine dernière, a été obligé de faire cession.

Québec.—T. McCord, marchand de nouveautés, est en faillite.

St-Guilhem d'Upton.—On dit que Zacharie Beauregard, magasin général, a quelque difficulté à faire face à ses engagements.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Brault & McGoldrick" marchands-tailleurs, Montréal. Arthur Louis Brault, marchand-tailleur et Patrick Thomas McGoldrick, gentilhomme, de Montréal. Depuis le 12 décembre 1887.

"George McGarry & Co" marchands de provisions, Montréal. Dugal Graham, gentilhomme et George McGarry, marchand de provisions, de Montréal. Depuis le 15 octobre 1887.

"Décary & Corcoran" épiciers, Montréal. Arthur M. Décary, et John Hutchison, épiciers de Montréal. Depuis le 1er décembre 1887.

"Vallée & Dansereau" constructeurs de maisons, Montréal. Joseph O. Vallée et Pierre Dansereau, menuisiers et charpentiers, de Montréal. Depuis le 11 octobre 1887.

"Moquin & Antille" bouchers, Montréal. Dominateur Moquin et Philippe Antille, bouchers de Montréal. Depuis le 5 décembre 1887.

"Bédard & Henripin," marchands de fruits et légumes, Montréal. Joseph Bédard & Dosithe Henripin, commerçants de Montréal. Depuis le 6 septembre 1887.

"Gareau & Frères," arboriculteurs pour la culture et la vente des arbres fruitiers, forestiers et d'ornements, St-Ignace du Coteau du Lac, Louis-Philippe Arthur Gareau, Charles Donat Gareau et Edouard Rosario Gareau, arboriculteurs de la paroisse de St-Ignace du Coteau du Lac. Depuis le 5 novembre 1887.

"Belleau & Bamford," agents généraux d'assurance, Montréal. James Francis Belleau, de Québec, et James Phillip

Bamford, de Montréal. Depuis le premier octobre 1887.

"Beauchamp & Labelle, plâtriers et autres ouvrages, Montréal et ailleurs. Gustave Beauchamp et Joseph Labelle, plâtriers, de Montréal. Depuis le 1er novembre 1887.

"Clément & Lefebvre," restaurateurs, Montréal. Joseph Edouard Clément et Edmond Lefebvre, gentilshommes, de Montréal. Depuis le 1er décembre 1887.

"Dragon & Frère," épiciers, Montréal. Antoine Dragon et Gilbert Dragon, de Montréal. Depuis le 1er novembre 1887 pour 3 ans.

"Silverstone & Schloman," manufacturiers de chemises et de pantalons de voyages, Montréal. Solomon Silverstone, manufacturier, et Max Schloman, commis voyageur, de Montréal. Depuis le 5 octobre 1887.

"L. W. Scott & Co," blanchisseurs et commerçants, Montréal. Lemuel W. Scott, blanchisseur, et William Henry, teneur de livres, de Montréal. Depuis le 23 novembre 1887.

"Wm. Clapperton & Co," manufacturiers de fils à coudre, Montréal. Ralph Bagley et Benjamin Wright, de Oldham, Angleterre, représentés par Wm Wright, de Montréal, gérant de la société. Depuis le 1er octobre 1887.

"Reany & Goy," marchands de fruits et de provisions, Montréal. Richard Reany & George Henry Goy, commis de Montréal. Depuis le 1er Décembre 1887.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société "Décary & Corcoran" épiciers, Montréal, composée de Arthur M. Décary & Thomas Corcoran, a été dissoute le 1er Décembre 1887.

La société "Milot & Frère" ferblantiers et plombiers, Montréal, composée de Toussaint Milot & Philippe Milot, a été dissoute le 22 Novembre 1887.

La société "Gellatly & Baillie" manufacturiers de bijoux & poseurs de diamants, de Montréal, composée de John Mitchell Gellatly & George Baillie, a été dissoute le 1er mars 1887.

La société "Corbeil & Frère" épiciers, Montréal, composée de Roch Corbeil & Wilfrid Corbeil, a été dissoute le 12 Décembre 1887. Le dit Wilfrid Corbeil continue les mêmes affaires, sous la même raison sociale.

SOCIÉTÉS INCORPORÉES

"The Ontario Mutual Life Assurance company" constituée par un acte du Parlement Fédéral, le 16 avril 1887. Siège principal dans la province de Québec, Montréal. William Hendry, de la ville de Berlin, comté de Waterloo, Gérant.

The Canadian Workman Printing Company, limited, constituée par lettres patentes à Québec, le 24 septembre 1887. Place d'affaires Montréal, Edouard Lauer de Montréal en est le Gérant.

PERMIS DE CONSTRUIRE

No 250. Quartier Ste-Marie, rue Ontario, No 980 du Cadastre, un office à 1 étage, 6 chambres 57 x 22 à un bout et 10 à l'autre, en bois et brique, couverture plate en tôle. Alfred Roy, fils, propriétaire, 1138 Ontario, N. Racette, constructeur.

No 251. Quartier Ste-Anne, rues St-Patrice et St-Colomban, 1 maison à 2 étages, 6 familles, 82 x 30 avec allonge de 20 pieds, murs en brique, couverture en ciment Sparham. J. L. Leprohon, M. D., propriétaire, 237 rue St-Antoine, W. H. Hodson, architecte, J. B. de Lorimier, Bark et Tait et Jos. Décary, constructeurs.